

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » qui se tiendra le :

Jeudi 25 novembre 2021 à 19 h 00
à la salle polyvalente
59, Grande rue - 89160 ANCY LE FRANC

L'ordre du jour sera le suivant :

INFORMATIONS GENERALES

ADMINISTRATION GENERALE

- *Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 30 septembre 2021*

RESSOURCES HUMAINES

- *Tableau des emplois*
- *Temps de travail et cycles de travail*
- *Cycle de travail annualisé*
- *Journée de solidarité*
- *Temps partiel*
- *Congés exceptionnels*
- *Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS)*

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, NUMERIQUE, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- *Ouvertures dominicales 2022*
- *Avenant CREASUP au 01.01.2022*
- *Convention avec la Région pour l'aide à l'immobilier d'entreprise*

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT

- *Règlement de collecte des déchets ménagers et de la redevance*
- *Grille tarifaire 2022*
- *Avenant marché de collecte des PAV*
- *Marché de tri et conditionnement des recyclables*

TOURISME

- *Subvention exceptionnelle à la SPL « Office de tourisme Chablis, Cure, Yonne et Tonnerrois »*

SCOLAIRE, ENFANCE-JEUNESSE

- *Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)*

Tonnerre, vendredi 19 novembre 2021

SERVICES A LA PERSONNE

- *Convention La Poste pour le remboursement des travaux de l'agence postale intercommunale d'Ancy-Le-Franc*

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- *Modification du règlement du dispositif « Fonds Façades »*
- *Mise en place du dispositif « Fonds Patrimoine Remarquable Non Classé »*

CULTURE – SPORTS

- *Subvention à l'association Tonnerre Spectacles*
- *Modification de la grille tarifaire du conservatoire*

FINANCES

- *Décisions modificatives (divers budgets)*

DIVERS

- *Décisions*

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

La présidente de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »



Anne JERUSALEM



En cas d'empêchement, merci de transmettre la convocation à votre suppléant ou de remettre un pouvoir à un autre délégué titulaire.

La séance sera transmise en direct via le lien suivant : <https://youtu.be/10AMoNIiOi4>

Le public sera restreint à 20 personnes.